Nozay&vous

Votre magazine d'informations municipales

Mars 2024 **n°17**

zoom p.10

EAU POTABLE : MAÎTRISONS NOTRE CONSOMMATION, UN ENJEU ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

environnement
Lutter contre les frelons asiatiques
p.7

rencontre
Le terrain de football synthétique vu par ses utilisateurs
p.9

événement
Accueillez le printemps en musique
p.16

3 **édito**
Le mot de Katia de SAINT-JUST :
Garantir la qualité du service tout en maîtrisant les charges

4 **vie municipale**
Actualités de la mairie

9 **rencontre**
Le terrain de football synthétique vu par ses utilisateurs

10 **zoom**
Eau potable : Maîtrisons notre consommation, un enjeu écologique et économique

12 **vie locale**
Actualités du territoire

16 **se divertir et découvrir**
Sorties, culture et loisirs

18 **retour sur**
Rétrospective en images

la photo du mois

Matinée givrée

au Jardin public

Photo : Margaux MARCHAND - Mairie de Nozay

GARANTIR LA QUALITÉ DU SERVICE TOUT EN MAÎTRISANT LES CHARGES

Présenté lors du conseil municipal du 8 février dernier, le rapport d'orientation budgétaire a esquissé les priorités de la commune pour l'année 2024.

Malgré l'inflation, le bilan financier de l'année 2023 est conforme aux prévisions de la prospective budgétaire. Les "gros" projets du mandat 2020/2026 sont maintenant terminés ou en cours de finition. Les nouveaux équipements sont en service (l'Espace Enfance, le complexe de la Sablière, le terrain de football synthétique) et les services fonctionnent à présent à plein régime.

Pour 2024 et les années suivantes, le fil rouge proposé aux élus visera à garantir la qualité de fonctionnement des services tout en veillant à la maîtrise de nos charges. Plusieurs enjeux apparaissent sur lesquels il est nécessaire de trouver des solutions : départs en retraite, accroissement de la fréquentation des jeunes usagers au périscolaire et à la cantine, nécessité d'adapter les services ressources de la mairie…

Côté investissements, depuis 2020 le montant atteint 9,9 millions d'euros sur les 13 millions prévus au programme. En 2024, **la dette**, même si elle a augmenté fin 2022, **reste raisonnable et aucun autre emprunt n'est envisagé.**

Au budget prochain, une enveloppe de 2,2 millions d'euros sera consacrée aux opérations d'équipement, ce montant est conforme au Plan Pluriannuel d'Investissements. Nous terminerons les chantiers déjà débutés (pour environ 750 000 €). Les priorités 2024 seront d'engager les travaux d'aménagement de la plateforme des cars scolaires sur le secteur de Jouvence (ex Terrena) ainsi que ceux permettant la transformation du garage rue Prosper Leroux en halle commerçante et espace de vie et d'échanges. D'autres investissements seront également nécessaires pour la mise aux normes et/ou le maintien de nos bâtiments et infrastructures.

La transition écologique demeurera également un axe de l'action municipale, avec la poursuite du programme de sobriété énergétique et la réhabilitation de tous les éclairages en Leds, la gestion différenciée pour l'entretien des espaces verts et l'engagement communal à organiser des événements éco-responsables.

Le budget sera voté lors de la séance du 7 mars 2024. Nous vous donnons rendez-vous en mai pour la parution du magazine Nozay&vous consacré aux finances communales.

Katia de SAINT-JUST
Adjointe en charge des ressources et moyens

Directeur de la publication
Jean-Claude PROVOST
Directrice adjointe de la publication
Katia de SAINT-JUST
Commission communication
Françoise JORAT - Isabelle TESSIER
Christophe NIVET - Stéphanie GUILLET
Anne-Sylvie LE RESTE
Conception graphique
Mairie de Nozay
Mise en page et rédaction
Margaux MARCHAND
Participation
Catherine PRAUD
Photos
Commune de Nozay, Communauté de Communes de Nozay, associations, Freepik

Impression Imprigraph Groupe / Le Sillon
Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement avec des encres sans solvant.
Tirage 2 320 exemplaires
Diffusion La Poste
Dépôt légal à parution
(ISSN 2966-9472)

Prochaine publication
Le prochain magazine paraîtra **lundi 13 mai 2024**. Les articles sont à déposer 5 semaines avant la parution en mairie ou par mail : com@nozay44.fr

La parution reste à l'appréciation du directeur de la publication.

Si vous ne recevez pas le magazine municipal dans votre boîte aux lettres, merci d'en informer le service communication au 02 40 79 79 79 ou com@nozay44.fr

www.nozay44.fr

Commune de Nozay - 44

Population

ÉTAT CIVIL

Naissances

Elie NOIRET
7 décembre

Constantin GERARD
31 janvier

Décès

Yvonne FRICAUD épouse LEBRETON
3 décembre
84 ans

Jacky PIPELIER
5 décembre
73 ans

Jacques LE CORROLLER
11 décembre
71 ans

Jeanne BUCHETEAU veuve CORNIER
16 décembre
97 ans

Robert PAILLUSSON
17 décembre
99 ans

Annick THÉBAUD veuve FRIOT
25 décembre
85 ans

Francis LEBRETON
28 décembre
91 ans

Damien GUILLAUME
2 janvier
35 ans

Christiane MENUT épouse MARTELIER
5 janvier
81 ans

Monique GAUVRY épouse BOURDAUD
17 janvier
73 ans

Hélène PRIOUL veuve DEVY
19 janvier
95 ans

Pour information, au 1er janvier 2024, Nozay compte 4 316 habitants.
(Source INSEE)

Urbanisme

PERMIS DE CONSTRUIRE

NOM	ADRESSE	TRAVAUX
Yoan et Génie BANDESSY MBAMA	10 rue des Carex Lotissement O'Palis	Construction d'une maison d'habitation
Roxane GAUDIN	3 bis chemin de la Cour Royale Les Mernais	Construction d'un salon d'esthétique et d'un garage attenant
Frédéric JAUNASSE	6 allée des Lilas	Construction d'un carport à usage de 3 stationnements

Politique

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Les prochaines élections européennes se dérouleront dimanche 9 juin.

Tous les électeurs de Nozay (inscription possible sur la liste électorale jusqu'au 3 mai 2024) ayant atteint l'âge de 18 ans au plus tard la veille du scrutin, seront admis à voter sur présentation d'une pièce d'identité.

Comment s'inscrire sur la liste électorale ?

Vous pouvez effectuer cette démarche en ligne sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr, rubrique "Élections" ou en mairie. Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Quelques rappels concernant l'établissement des procurations

- Les procurations sont à établir **le plus tôt possible et elles peuvent être enregistrées à tout moment de l'année** ;
- La démarche est à effectuer auprès du tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail (il est possible d'enregistrer la procuration en ligne via la téléprocédure « Maprocuration » mais il faudra la faire valider auprès des services compétents) ;
- Le mandataire peut être inscrit dans une commune différente que le mandant ;
- Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir **une seule procuration établie en France.** Il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger ;
- Il est possible d'établir une procuration **pour une période déterminée** (durée maximale d'un an).

Conseil municipal

LES DÉLIBÉRATIONS DU 11 JANVIER

	INTITULÉ	DÉCISION
2024/001	Plan Local d'Urbanisme intercommunal - Phase "arrêt"	Approuvée
2024/002	Recensement des zones humides - Validation de l'inventaire	Approuvée
2024/003	Affaires foncières - Cession terrain du Champ de Foire	Approuvée
2024/004	Cimetière - Reprise de concessions	Approuvée
2024/005	Voirie - Contrat de balayage mécanique des rues Programme 2024	Approuvée
2024/006	Marché accord-cadre - Travaux de voirie et réseaux 2024/2027	Approuvée
2024/007	École publique - Coût de fonctionnement 2023	Approuvée
2024/008	Participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées	Approuvée
2024/009	Subventions, cotisations et participations 2024	Approuvée
2024/010	Demande de subvention exceptionnelle "Café d'à Côté"	Approuvée
2024/011	Adhésion réseau francophone des "Villes amies des aînés"	Approuvée
2024/012	Terrain de moto-cross La Ville-au-Chef - Location	Approuvée
2024/013	Décisions du Maire prises par délégation	Approuvée

LES DÉLIBÉRATIONS DU 8 FÉVRIER

	INTITULÉ	DÉCISION
2024/014	Approbation du procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023	Approuvée
2024/015	Approbation du procès-verbal de la séance du 11 janvier 2024	Approuvée
2024/016	Débat d'orientation budgétaire 2024	Approuvée
2024/017	Zones d'Accélération Energies Renouvelables : modalités de concertation	Approuvée
2024/018	Intégration de voirie dans le domaine communal : lotissement Le Clos Bourgneuf	Approuvée
2024/019	Recours à avocat suite à requête auprès du Tribunal Administratif (contentieux urbanisme)	Approuvée
2024/020	Contrôle et entretien des appareils de défense contre l'incendie : convention	Approuvée
2024/021	Communication : installation de lettrines "Nozay" Route de Rennes	Approuvée
2024/022	Lutte collective contre les corvidés	Approuvée
2024/023	Décisions du Maire prises par délégation	Approuvée

Retrouvez le détail des délibérations sur notre site internet : www.nozay44.fr

Jeunesse

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Mis en œuvre par la Communauté de Communes de Nozay, le dispositif "argent de poche", permet aux jeunes de participer à des chantiers citoyens tout en gagnant un peu d'argent.

Durant les vacances scolaires, la mairie propose différentes missions aux Nozéens âgés de 16 et 17 ans : rangement et nettoyage de matériel scolaire, désherbage, entretien des espaces verts... En contrepartie, chaque participant reçoit une indemnisation de 20 € pour une demi-journée de travail de 4h (avec une pause de 30 minutes).

Le nombre de missions disponibles varie suivant les besoins des services techniques et des écoles. Si vous souhaitez participer, inscrivez-vous rapidement. Rappel : pour que votre candidature soit acceptée, vous devez obligatoirement avoir 16 ans lors de la mission.

Dossier de candidature à télécharger sur www.cc-nozay.fr/le-chantier-citoyen-argent-de-poche-des-missions-pour-les-jeunes/ et à retourner en mairie.

Cimetière

REPRISE DE TERRAINS COMMUNS ET DE CONCESSIONS ÉCHUES

La commune procédera à la reprise d'emplacements dans le cimetière communal, à partir du 12 avril 2024 :

TERRAINS COMMUNS

Section	Numéro	Cimetière	Nom
M	110A	Ancien	LALLEMAND
M	211A	Ancien	MARCHAND
M	513A	Ancien	GÉRARD
M	612A	Ancien	RIARD
M	713A	Ancien	POTIRON

CONCESSIONS ÉCHUES

Section	Numéro	Cimetière	Nom
E	407A	Ancien	HOSSARD
E	408A	Ancien	GIRAUD
J	503A	Ancien	LEVESQUE
G	301A	Ancien	FRICAUD
G	204A	Ancien	COUROUSSÉ
G	206A	Ancien	CHAUVIN
H	606A	Ancien	BAUDOUIN
A	708N	Nouveau	CHRETIEN
A	704N	Nouveau	AUFFRAY
A	703N	Nouveau	GUERIN

Les monuments, stèles, emblèmes, plaques, se trouvant sur la sépulture devront être enlevés par les familles avant cette date. Dans le cas contraire, la commune se chargera de leur enlèvement et de leur destruction.

Contact :
Service funéraire
02 40 79 79 72
servicefuneraire@nozay44.fr

Environnement

DES RUCHES COMMUNALES VANDALISÉES

Les nouvelles ruches installées sur le site de la Ville-au-Chef ont été vandalisées et renversées en décembre dernier.

Les abeilles ont été retrouvées mortes.

Fragilisées par l'usage de pesticides, la disparition de leurs lieux de nidification et la raréfaction des plantes sauvages riches en nectar, les populations de pollinisateurs déclinent déjà chaque jour un peu plus. Ces insectes sont pourtant indispensables. Environ 80 % des plantes, arbres et fleurs sont pollinisées uniquement par les abeilles. Une fleur non pollinisée ne peut donner ni fruits, ni graines. Une grande partie de nos ressources alimentaires dépend donc des abeilles.

Nous comptons sur le civisme de chacun pour respecter les ruchers communaux.

Environnement

LUTTER CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Pour nourrir ses larves, le frelon asiatique consomme 40 % d'abeilles et 60 % d'autres insectes pollinisateurs (guêpes, papillons...). En capturant un grand nombre d'insectes, il crée un déséquilibre écologique néfaste pour la biodiversité.

Distribution de pièges

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la mairie met chaque année à disposition des habitants des pièges pour capturer les frelons asiatiques. Ils sont à retirer, avec leur mode d'emploi, à l'accueil de la mairie.

Le piégeage s'effectue de mi-février à mi-mai, voire fin mai, pour éviter de détruire d'autres pollinisateurs. Cette action préventive est cruciale pour attraper les futures reines. La capture des fondatrices va limiter la formation de nouveaux nids pouvant contenir des milliers de frelons. Le piégeage reprend ensuite du 20 août jusqu'à mi-novembre. Pour une efficacité optimale, il doit être répété sur au moins 4 années consécutives.

Attention au nid !

Ne vous approchez jamais d'un nid habité à moins de 5 mètres. Le risque d'une attaque massive est important.

Pour la lutte contre le frelon asiatique, la destruction des nids primaires est très importante. Ils peuvent se trouver dans les appentis, abris, charpentes, tas de bois, etc. Ils sont ronds de la taille d'un pamplemousse environ. Si vous en observez un, appelez un professionnel pour le détruire.

Environnement

ATTENTION, NIDS EN COURS

Plusieurs espèces comme les merles et les rouges-gorges nichent dans les haies entre mars et août. Ils y trouvent un habitat confortable et adapté pour accueillir leurs nids et leurs œufs.

« À partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, nous recommandons de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet », explique l'Office Français de la Biodiversité. Une date également préconisée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Bien qu'il n'y ait rien d'obligatoire pour les particuliers, suivre cette recommandation permet d'assurer la reproduction des oiseaux et leur préservation. Il vous reste donc encore quelques jours pour tailler vos haies sans risquer de détruire un nid ou de blesser des oisillons.

Environnement

DES COMPOSTEURS PARTAGÉS

Pour les logements collectifs ou ne disposant pas de jardin, la Communauté de Communes met en place des sites de compostage partagé.

À Nozay, ces sites se trouvent sur le parking de l'Ère Nouvelle et rue du Bois de la Justice. Le Jardin Public et la Place du Champ de Foire devraient également être bientôt équipés de composteurs. Pour les utiliser, vous devrez récupérer le code du cadenas auprès du service déchets de la Communauté de Communes.

Que peut-on mettre au compost ?

Vous pouvez y déposer :

- vos déchets de cuisine : coquilles d'œuf, épluchures de légumes, marc de café, sachets de thé en papier...
- vos restes de repas : pain, pâtes, riz, papier essuie-tout...
- des déchets verts : fruits et légumes abîmés, bouquets de fleur, coques de fruits secs...

Les agrumes et leurs épluchures se décomposent très lentement et acidifient le compost. On les dépose donc en petite quantité tout comme les produits laitiers et les croûtes de fromage qui peuvent l'étouffer s'ils sont présents en grande quantité.

Enfin, on ne met pas de viandes, poissons et fruits de mer, de déchets en plastique, d'emballages, d'excréments d'animaux et de cendres dans le composteur, déchets qui finiraient par le polluer.

Les étapes d'utilisation

1. Vérifiez que vos biodéchets sont en morceaux
2. Déposez vos biodéchets dans le bac à compostage
3. Ajoutez du broyat
4. Mélangez

L'engrais produit par les composteurs collectifs sera réutilisé pour les jardins partagés de Nozay.

Devenir référent de site

Pour que ces sites fonctionnent bien, la Communauté de Communes et le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) sont à la recherche de référents. Le SMCNA organise des formations avec au programme : aspects théoriques et pratiques du compostage, spécificités du compostage collectif, rôle du référent de site dans la gestion et l'organisation d'un composteur collectif. La prochaine formation aura lieu samedi 13 avril de 9h30 à 16h à Petit Mars. Pour s'inscrire, rendez-vous sur : https://tinyurl.com/referentcompost

Besoin de renseignements ou de conseils ?
Vous pouvez contacter le service de collecte des déchets ménagers de la Communauté de Communes de Nozay :
02 40 79 51 52
animation.prevention@cc-nozay.fr

Jeunesse

LES PREMIERS PAS DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS (CME)

Élus par leurs camarades le 28 novembre dernier, les 7 garçons et 8 filles en classe de CM1 et CM2 des deux écoles élémentaires de la commune, ont officiellement pris leurs fonctions le samedi 16 décembre 2023.

Le nouveau CME s'est retrouvé pour la première fois pour leur investiture devant M. Le Maire et leurs parents. Durant ce mandat de 2 ans, les jeunes élus acompagnés par Paul, animateur communal, se réuniront chaque mois pour mettre en œuvre les projets défendus dans leur profession de foi : les activités sportives, la protection de l'environnement, la sécurité, la solidarité envers les plus fragiles et les personnes âgées apparaissent déjà comme des thèmes favoris.

Les membres du CME participeront également aux différentes manifestations de la commune. Ils ont pu faire leur première apparition auprès de la population lors des vœux de la municipalité le 5 janvier dernier où ils ont été accueillis chaleureusement.

Leur premier conseil s'est déroulé le 20 janvier 2024. À cette occasion, chacun s'est présenté et les enfants ont reçu leur écharpe tricolore. Différents points ont été abordés : la visite de l'Hôtel du Département le 6 mars, la rédaction d'une charte du CME.

LE TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE VU PAR SES UTILISATEURS

Rendu indispensable par la vétusté de l'ensemble des installations à Mocque Souris (terrain, éclairage, vestiaires), ce nouvel équipement offre de meilleures conditions de jeu et une praticabilité tout au long de l'année pour les 340 licenciés de la section football. Ce sera également un nouveau terrain de jeu pour l'éducation physique des collégiens et écoliers.

Utilisable tout le temps et par tout temps (excepté en période de grand gel), le terrain synthétique possède de nombreux atouts. Composé de fibres synthétiques et de sable, il supporte les différents aléas météorologiques et les utilisations intensives sans se détériorer. Avec lui, fini la tonte et le marquage hebdomadaire des lignes. Les tracés sont permanents et un balayage toutes les 70 heures d'utilisation, soit environ tous les 15 jours, suffit pour l'entretien.

Lors de sa construction, tout a été pensé pour le confort et l'économie d'énergie. L'éclairage en bizone et le réglage de l'intensité permettent de s'adapter à la pratique des sportifs sans surconsommation.

Les joueurs du NOS Football ont été les premiers à fouler le gazon du terrain synthétique en fin d'année 2023. ***« C'est un vrai confort de bénéficier du synthétique. On évite les reports de matchs et les temps de jeux et d'entraînement sont optimisés »*** confie Angélique DOUCET, la présidente de l'association. ***« Les retours sont très positifs y compris de la part des parents qui sont ravis de récupérer leurs enfants propres après les entraînements »*** sourit la présidente. ***« C'est un équipement recherché par les joueurs qui va nous permettre de continuer à nous développer notamment dans le foot féminin. Nous avons actuellement une équipe U10 filles et une équipe U12 filles ainsi qu'une équipe féminine senior prête pour l'année prochaine, voire plus si nous avons de la demande »*** ajoute Angélique DOUCET. ***« Le terrain enherbé, situé juste à côté du terrain synthétique et accessible directement via un accès PMR*, reste le terrain d'honneur pour les compétitions de football. Les joueurs continuent de l'utiliser à la belle saison pour les matchs adulte ».***

Avec l'organisation des Jeux Olympiques en France cette année, le terrain synthétique arrive à point nommé pour les différents établissements scolaires de la commune. Le collège Saint Joseph souhaite y organiser sa journée de découverte sportive sur la thématique des JO tout comme l'école publique La Pierre Bleue qui a prévu 2 journées de rencontre sur ce thème en mai. Du côté de l'école Sainte Marie, ***« nous avons demandé la réservation du terrain la matinée du 29 mars pour notre défilé avec le passage de la flamme olympique. C'est toujours intéressant d'avoir un lieu de plus pour le sport. Nous comptons utiliser ce terrain pour l'ultimate ou des jeux collectifs au printemps et en été quand le sport en extérieur est plus agréable qu'en salle. On fait parfois des activités au jardin public, là, ce sera beaucoup plus adapté »*** explique Elise TARDIVEL, professeur des écoles. Au collège Jean Mermoz, la programmation sportive est déjà prévue pour 2024, ***« mais avoir une nouvelle installation sur la commune est toujours appréciable »*** précisent les professeurs d'EPS, Jérôme GRANDIÈRE et Chloé RICHETER. ***« Le terrain synthétique pourra peut-être nous servir pour des sports actuellement pratiqués en intérieur. C'est aussi l'occasion de réfléchir à de nouvelles activités et pourquoi pas envisager de l'utiliser pour nos défis multisports de fin d'année avec les 3e ».***

Tous sont d'accord sur le fait que cette nouvelle infrastructure va permettre de désengorger les autres installations sportives. ***« Nous allons utiliser le terrain synthétique pour le cycle d'ultimate des 6e et 4e, ce qui représente une dizaine de classes »*** indique Béatrice LUCAS, professeur d'EPS au collège Saint Joseph. Delphine PROVOST, directrice du groupe scolaire La Pierre Bleue, envisage quant à elle d'y avoir recours lors des rencontres sportives entre écoles avec le GESPAC** où ***« les professeurs étaient déjà "épatés" des structures sportives environnantes les années précédentes ».***

** PMR : Personne à Mobilité Réduite*

*** GESPAC : Groupement des Établissements Scolaires Publics de l'Arrondissement de Châteaubriant*

Eau potable

MAÎTRISONS NOTRE CONSOMMATION, UN ENJEU ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

Bien comprendre sa facture d'eau permet de mieux maîtriser sa consommation et ainsi de contribuer à la préservation de la ressource.

À l'état naturel, la ressource en eau est gratuite. Elle n'est pas pour autant potable. Le prix de l'eau du robinet correspond à l'ensemble des services nécessaires pour la capter, la traiter, la rendre potable, la distribuer et la dépolluer... et ceci 24h/24, 7j/7.

Ma facture

Depuis la ressource jusqu'au robinet des consommateurs, l'eau est prélevée, traitée puis acheminée. De nombreux moyens humains et matériels se révèlent être indispensables pour collecter et distribuer une eau de qualité.

À Nozay, notre facture d'eau se compose de 3 parties spécifiques qui correspondent aux services de l'eau et de l'assainissement :

- 32 % de la facture correspondent au service de distribution d'eau potable.
- 59 % correspondent au service de collecte et de dépollution des eaux usées (pour les usagers raccordés à la station d'épuration).
- 9 % de la facture correspondent aux taxes et redevances collectées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, organisme public.

Facturation pour une consommation de 120 m3 d'eau (montant TTC)

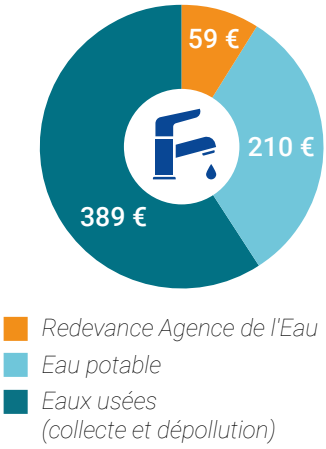

L'eau potable

Le prix de l'eau potable est fixé par le Syndicat Atlantic'Eau, créé en 1963 pour répondre à une ambition de solidarité visant à proposer l'eau potable à un tarif unique aux territoires ruraux de Loire-Atlantique. Face aux enjeux actuels, que ce soit la sécurisation et la qualité de la ressource en eau ou encore le changement climatique, cette solidarité départementale est plus que jamais nécessaire. 148 communes adhèrent au Syndicat.

Depuis 2023, Atlantic'Eau a confié la gestion de l'eau à VEOLIA pour la région de Nort-sur-Erdre. À Nozay, **le prix du m³ d'eau potable est de 2,14 €**, redevance Agence de l'Eau et taxes incluses.

L'assainissement

À ce prix de l'eau, s'ajoute celui de l'assainissement, qui a pour fonction de collecter, d'évacuer et de traiter les eaux usées : eaux vannes (eau des WC) et les eaux grises (eau de la cuisine, du lave-linge…). Il peut être collectif (communément appelé tout-à-l'égout) ou individuel avec un système de traitement spécifique.

Dans les 2 cas, le traitement des eaux usées consiste à dépolluer les eaux avant de les rejeter ainsi traitées dans le milieu naturel.

Pour les usagers du service d'assainissement des eaux usées collectif :

Depuis le 1er janvier 2024, la commune de Nozay a confié le service public de l'assainissement des eaux usées à l'entreprise STGS en Délégation de Service Public, pour une durée de 12 ans.

Compte tenu de l'inflation des coûts de l'énergie et des matières premières nécessaires au traitement des eaux usées, le prix du service de l'assainissement collectif est en augmentation de 27 % sur la globalité du nouveau contrat.

Pour amortir cette évolution des coûts pour les ménages, un "lissage" sera pratiqué de 2024 à 2028, avec une stabilisation des tarifs à partir de 2028 :

	2024	2025	2026	2027	À partir de 2028
Montant TTC/m3	3,24 €	3,37 €	3,46 €	3,55 €	3,59 €
Évolution n/n-1	+ 17 %	+ 4 %	+ 3 %	+ 3 %	+ 1 %
Incidence sur une facture de 120 m³	+ 50,94 €	+ 13,20 €	+ 9,60 €	+ 9,60 €	+ 4,80 €

Pour les usagers du SPANC - service d'assainissement non collectif :

Le SPANC est une compétence de la Communauté de Communes de Nozay, qui a confié la gestion du service à la société VEOLIA depuis 2020.

Le service est financé par **une redevance annuelle fixée à 10,50 € HT pour l'année 2023/2024**, coût qui s'ajoute au prix de l'eau potable sur la facture transmise par VEOLIA.

Afin de limiter les pollutions du milieu récepteur naturel, des contrôles obligatoires des assainissements non collectifs sont également organisés et restent à la charge de l'usager (en particulier, le contrôle périodique de bon fonctionnement : 126,05 € TTC).

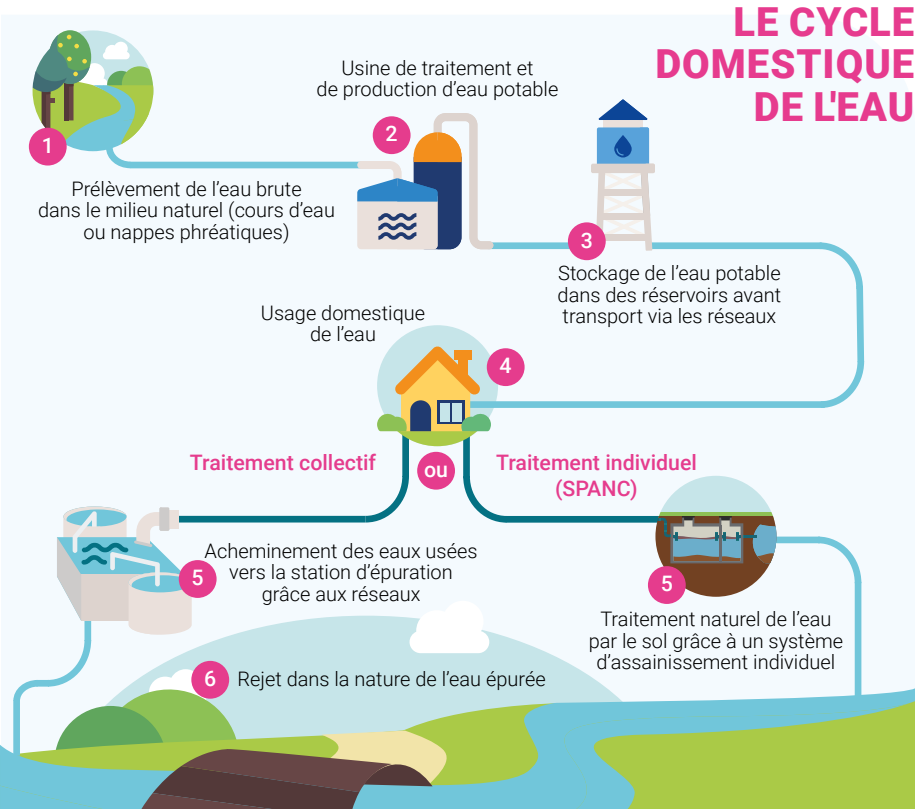

L'EAU EST PRÉCIEUSE : ÉCONOMISONS-LA !

BON À SAVOIR

150 litres : c'est la consommation journalière moyenne de chaque Français

93 % de l'eau utilisée à la maison sert **à l'hygiène et au nettoyage** :

- *39 % pour les bains et les douches*
- *20 % pour les toilettes (chasse d'eau)*
- *12 % pour le nettoyage du linge*
- *10 % pour la vaisselle*
- *6 % pour l'entretien de la voiture et du jardin*

7 % est utilisée pour **l'alimentation** : pour boire et cuisiner.

Il faut **2 500 litres** d'eau pour fabriquer un T-Shirt

Saviez-vous qu'une seule fuite au goutte à goutte peut représenter jusqu'à 4 litres d'eau gaspillés par heure ?

- *Goutte à goutte : 4 litres/heure soit 35m³/an = 108 €*
- *Mince filet d'eau : 16 litres/heure soit 140 m³/an = 435 €*
- *Filet d'eau : 65 litres/heure soit 550 m³/an = 1 712 €*
- *Fuite de chasse d'eau : 25 litres/heure soit 220 m³/an = 684 €*

Pour limiter ces pertes, pensez à :

- **Bien fermer votre robinet** pendant que vous vous brossez les dents, que vous vous rasez, que vous nettoyez vos mains ou votre visage ;
- **Réparer sans tarder** un robinet ou une chasse d'eau qui goutte ;
- **Fermer le robinet et le compteur d'eau** lorsque vous partez en vacances ou que votre logement n'est pas occupé.

Source des données : CIEAU (Centre d'Information sur l'EAU)

Agriculture

PLANTEZ DES HAIES BOCAGÈRES AVEC LE SYNDICAT CHÈRE DON ISAC

L'arbre et la haie sont des éléments essentiels des paysages bocagers. Ils assurent de nombreuses fonctions agronomiques, climatiques, environnementales et sociétales.

La plantation de haies et d'arbres en intra-parcellaires contribue à valoriser nos territoires et aide à constituer des ressources économiques intéressantes.

Le Syndicat Chère Don Isac accompagne les porteurs de projets de la conception du projet jusqu'à la réalisation des travaux, avec une aide à hauteur de 70 % sur le coût des plantations. L'accompagnement est ouvert aux agriculteurs et agricultrices, aux propriétaires de fonciers agricoles, aux collectivités et aux associations. La conception des projets se déroule en hiver et au printemps pour une plantation à l'hiver suivant. L'accent est mis sur le choix d'essences bocagères locales, adaptées au climat et favorables à la biodiversité.

Vous avez un projet de plantations ?

« Contactez le pôle bocage du Syndicat. Nous conviendrons ensemble d'un premier rendez-vous pour échanger sur votre projet et nous vous accompagnerons ensuite tout au long des étapes de la plantation » indique Guillaume DEMANGE, animateur technicien bocage et agroforesterie.

Renseignements auprès de Guillaume DEMANGE :
07 61 18 71 27
guillaume.demange@cheredonisac.fr
https://cheredonisac.fr/

Solidarité

BILAN TÉLÉTHON 2023

Le 20 décembre dernier, l'association Noz'Ayles pour le Téléthon a remis à l'AFM Téléthon un chèque de 12 500 €.

Cette somme est le fruit du travail des nombreux bénévoles de Noz 'Ayles pour le Téléthon lors des différentes manifestations proposées en 2023 :

- le vide-grenier lors de Nozay s'expose ;
- la randonnée gourmande où les 6 associations participantes ont remis leur recette ;
- le dîner cabaret à la salle des Étangs avec 300 personnes en salle et 170 repas à emporter ;
- le marché de Noël ;
- la vente de confitures. En 2023, les bénévoles ont pu réaliser plus de 1 000 pots avec les dons de fruits abîmés ou invendus du Carrefour Contact. **Les ventes de confitures ont lieu chaque dernier samedi du mois sur le marché de 8h30 à 12h30.**

Remerciements

Chaque année, plusieurs associations nozéennes participent au Téléthon en remettant des dons. Noz'Ayles pour le Téléthon remercie l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, l'APEL École Sainte Marie, l'Élan Nozéen, les agriculteurs ainsi que l'association les Quads de la Pierre Bleue qui a remis un chèque de 3 000 € suite à sa randonnée du 2 décembre.

Un grand merci également à la Minoterie Bourseau pour le don de la farine permettant de fabriquer les crêpes et galettes vendues sur le marché.

Vous souhaitez vous investir et proposer de nouvelles idées ? Contactez Rémy GOURDON : 07 89 54 19 92.

Vie économique

NOUVEAUX PROFESSIONNELS

R Technic

Spécialisé dans les pompes à chaleur, Cédric RENEAUME procède à l'entretien et au dépannage de vos équipements ainsi qu'à leur installation.

07 83 02 86 44
cedric.reneaume44@gmail.com

La vue est belle

Un nouvel opticien lunetier vous accueille du lundi au vendredi de 9h30 à 18h.

2 route de Rennes
02 28 05 31 75

Environnement

BOIS DE CHAUFFAGE : ZONE DE DON

Le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (SMCNA) continue à proposer du bois de chauffage gratuitement, mais sous un nouveau système.

Le SMCNA a installé des zones de dons de bois de chauffage dans plusieurs déchetteries du territoire, dont celle de Puceul. Vous pouvez vous servir librement ou déposer le bois issu de l'élagage de vos arbres (bois coupé, bûches, rondins et branches supérieures à 15 cm) pour permettre à d'autres personnes de l'utiliser en bois de chauffage. **Les petits branchages (moins de 15 cm), souches et racines, bois pourri et poteaux en bois traité ne sont pas acceptés.**

Déchetterie de Puceul :
Allée de Saint-Flour - 44390 Puceul
Contact SMNCA :
02 40 79 51 48
accueil@smcna.fr
https://www.smcna.fr/

Conseils juridiques

BESOIN D'UNE CONCILIATION DE JUSTICE ?

M. DEVENYNS, conciliateur de justice pour le secteur de Nozay, est présent en mairie 1 jeudi sur 2, uniquement sur rendez-vous.

Les prochaines permanences se tiendront :

- Jeudi 7 mars
- Jeudi 21 mars
- Jeudi 4 avril
- Jeudi 18 avril

Pourquoi faire appel à un conciliateur de justice ?

Si un litige du quotidien vous oppose à une ou plusieurs parties (troubles du voisinage, litiges entre propriétaires et locataires...), vous pouvez faire appel à un conciliateur afin de trouver rapidement un accord amiable et ainsi éviter un procès. Son recours est gratuit. Le conciliateur de justice ne peut pas intervenir en matière pénale, dans les situations relevant du droit de la famille ou en cas de litige avec l'administration.

Pour prendre rendez-vous, contactez la mairie au 02 40 79 79 79

Solidarité

PROTECTION CIVILE DE NOZAY : INAUGURATION DE LA SECTION CADET

L'année 2023 a été bien remplie pour l'association de sécurité civile entre la vingtaine de postes de secours assurés sur le secteur, les renforts dans le département, l'accueil de nouveaux bénévoles et la création de la seconde école Cadet du département.

Son inauguration le 20 janvier dernier fut l'occasion de mettre en lumière le chemin parcouru depuis septembre par les 10 jeunes cadets venant des 2 collèges de Nozay : obtention du diplôme PSC1, formation au secours en équipe en cours, participation au ravivage de la flamme sur les Champs-Élysées, travaux sur l'écologie et l'action sociale...

« Nous sommes disponibles à informer, accueillir, accompagner de nouveaux volontaires, alors n'hésitez plus ! Être utile aux autres est un enrichissement humain possible au sein de notre équipe » informe Alain RIVET, responsable départemental des cadets.

Responsable de l'antenne de Nozay : Elodie MASSON
elodie.masson@loire-atlantique.protection-civile.org - 06 08 75 11 07

Solidarité

RÉSIDENCE CÉMAVIE

Une trentaine de personnes étaient présentes à la réunion d'information du 31 janvier pour découvrir plus en détail la future résidence autonomie.

Située au cœur du bourg de Nozay, au niveau de l'ancien Super U, elle proposera, sur 2 niveaux, 40 appartements privatifs : 11 T1 bis d'environ 35 m², 21 T2 d'environ 46 m² et 8 T2 bis d'environ 52 m². Les résidents bénéficieront à la fois d'un logement indépendant et de la convivialité d'une vie en établissement grâce aux différents espaces communs. Tous les appartements seront équipés d'une salle d'eau avec douche et WC adaptés, d'une kitchenette, d'un balcon ou d'une terrasse. Vous pourrez y installer vos meubles, venir avec votre animal de compagnie et recevoir votre famille et vos amis.

Engagée dans une démarche sociale, éco-responsable et intergénérationnelle, la résidence sera un établissement non médicalisé proposant chaque jour diverses activités. L'ouverture est prévue au 1er trimestre 2025.

Renseignements auprès de M. HUBERT : 06 81 16 08 19
accueil.nozay@fondationcemavie.fr

Numérique

LE 100 % FIBRE À NOZAY EN 2024

Pour garantir l'égalité d'accès à Internet en centre-ville comme en milieu rural, le département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires.

Le département intervient pour équiper en fibre optique les 300 000 locaux situés en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande, avec l'objectif de raccorder 100 % de la Loire-Atlantique d'ici 2025.

Pourquoi passer à la fibre optique ?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux… De plus en plus d'objets sont connectés en simultanée sur les box Internet et nécessitent un débit important. La fibre optique permet de transmettre les données à très grande vitesse et constitue aujourd'hui le réseau qui offre les meilleures performances.

Le calendrier du très haut débit sur Nozay

- 2 200 locaux sont éligibles depuis août 2022. Les personnes concernées ont la possibilité de s'abonner auprès des fournisseurs d'accès internet proposant une offre sur la commune.
- 300 nouveaux locaux seront raccordables début 2024. 100 % de la commune sera alors éligible à la fibre optique.

Comment en bénéficier ?

Pour savoir si votre logement ou entreprise est prêt à être raccordé, rendez-vous sur le site numerique.loire-atlantique.fr et cliquez sur la carte « suis-je concerné ? ».

Pour les maisons déjà construites, la fibre suit le réseau de fils du téléphone classique. Soit les fils sont visibles et arrivent en hauteur sur votre façade, soit ils sont enterrés dans votre jardin. Afin que le technicien puisse intervenir, il est important que l'accès à la zone d'arrivée du téléphone soit dégagé.

Si votre maison est neuve et qu'elle n'a jamais été raccordée au réseau téléphonique classique, il est nécessaire, en tant que propriétaire, de procéder à des travaux de viabilisation pour acheminer le câble de fibre optique entre votre logement et le réseau du département.

À noter : depuis le 1er janvier 2022, les nouveaux raccordements au réseau téléphonique cuivre ne sont plus possibles. Seule la fibre optique est aujourd'hui proposée.

0 800 80 16 44
numerique.loire-atlantique.fr

Education

PORTES OUVERTES DES LYCÉES DE NORT-SUR-ERDRE

Ensemble Saint Martin du Val d'Erdre

Les portes ouvertes du Lycée général et technologique Saint Martin, du Lycée professionnel de l'Erdre et de l'Unité de Formation d'Apprentis se tiendront le **samedi 16 mars de 9h à 13h.**

Les inscriptions sont possibles à tout moment de l'année.

13 rue du Général Leclerc, 44390 Nort-sur-Erdre
02 40 72 49 49
www.ec-erdre.fr

Lycée Public Polyvalent Caroline AIGLE

L'établissement a organisé sa journée portes ouvertes en février dernier, mais il propose une découverte virtuelle du lycée et de son offre de formation sur son site internet.

Impasse Julie-Victoire DAUBIE, 44390 Nort-sur-Erdre
02 30 32 18 50
ce.0442899m@ac-nantes.fr
https://caroline-aigle.paysdelaloire.e-lyco.fr/

Mémoire

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La municipalité vous invite à rejoindre le défilé mercredi 8 mai à 10h45 au départ de la mairie.

Cette cérémonie commémorative sera l'occasion de célébrer le 80e anniversaire de la Libération de Nozay. Une exposition sur ce thème sera également organisée par l'UNC (Union Nationale des Combattants), en partenariat avec la commune. Intitulée **"La Libération en août 1944 à Nozay"**, elle se déroulera du 1er au 8 mai, à la salle du Conseil municipal, rez-de-chaussée de la mairie. Vous pourrez y découvrir véhicules, objets, mannequins, armes, archives… et surtout des photographies des acteurs de l'époque.

Union Nationale des Combattants (UNC)
06 73 65 70 92
jjbourdaud@orange.fr

Char américain arrivant par la route de Rennes, photo prise au niveau du passage à niveau du Petit Grand Jouan à Nozay, aujourd'hui carrefour des Étangs.

Solidarité

LE RELAIS DES AIDANTS

Vous accompagnez un proche en situation de dépendance ou atteint d'une maladie neuro-évolutive ? ALFa répit – le relais des aidants est là pour vous soutenir.

Le relais des aidants est une plateforme d'accompagnement et de répit financée par l'Agence Régionale de Santé. Il apporte un soutien aux proches aidants de personnes atteintes d'une maladie neuro-évolutive : maladie d'Alzheimer et apparentées, Parkinson, AVC… ***« C'est un lieu d'écoute, d'information et de formations pour aider à comprendre la maladie, les comportements qui y sont liés et découvrir des outils pour éviter de s'épuiser. Nous pouvons vous rencontrer à votre domicile ou dans nos lieux de permanence. »*** Différentes activités, sur réservation, sont également proposées par la structure : des ateliers bien-être, le Café Répit, des formations pour connaître la maladie et pour mieux accompagner votre proche, des séjours répit pour partager du temps agréable avec son proche dans un cadre adapté et convivial, des rencontres conviviales…

« Nous sommes à votre écoute, alors n'hésitez plus, appelez-nous ! »

02 40 66 94 58
contact@alfarepit.fr
www.alfarepit.fr

Convivialité

REPAS DE CLASSE

Des Nozéens souhaitent réunir les personnes nées en 1958, 1959 et 1960 lors d'un repas le 26 octobre 2024.

Vous êtes intéressé ? Merci de contacter, avant le 31 mars, et selon votre année de naissance :

Année	Contact	Téléphone	Email
1958	Jean-Pierre DOUCET	06 73 05 19 52	jp.doucet44@gmail.com
1959	Patrick MORTIER	06 49 67 23 75	mortierpatrick@orange.fr
	Pascal ROBIN	07 57 55 49 53	pascalrobin0201@gmail.com
1960	Dominique TESSIER	06 32 90 48 39	tessier44@orange.fr

Culture

AU PROGRAMME DU NOZEK

En plus de sa programmation habituelle, le cinéma Le Nozek vous propose plusieurs temps forts :

- Les enfants pourront profiter des vacances scolaires pour se faire une toile avec le Festival "Jeunes et toile" jusqu'au 10 mars et le Festival Télérama-Enfants **du 13 au 30 avril.**
- Dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes, le film de Paola CORTELLESI, "Il reste encore demain", sera projeté en avant-première **vendredi 8 mars à 20h30.** L'histoire se passe en 1946 en Italie et aborde le délicat sujet des violences conjugales.
- Laissez-vous surprendre **chaque premier lundi du mois à 20h30** en découvrant un film coup de cœur au moment de la projection.

Retrouvez l'ensemble de la programmation du Nozek sur www.lenozek.nozay44.com
10 rue de la Gare
02 40 87 90 80

Sport

REPAS DU CCVC

Le Comité des Courses Cyclistes de la Ville-au-Chef propose des repas à emporter samedi 23 mars.

Menu au choix à 13 € : jambon braisé ou poulet coco, fromage et dessert

Les repas seront à retirer à la salle de la Ville-au-Chef le samedi 23 mars de 10h à 13h. Un kir* sera offert sur place. Réservation possible jusqu'au samedi 16 mars.

06 79 86 00 40
nozay44ccvc@gmail.com

** L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.*

Événement communal

ACCUEILLEZ LE PRINTEMPS EN MUSIQUE !

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vous invite à fêter l'arrivée du printemps en musique samedi 16 mars à 20h à la salle des Étangs.

Pour cette 7e édition du "Printemps de la musique", le CCAS vous propose de découvrir des artistes locaux :

Lili et Chloé

Duo de 2 jeunes chanteuses de variété française.

Youkool'Gang

Né en 2018 à Ancenis, le Youkool'Gang rassemble une dizaine de passionnés de ukulélés accompagnés par des percussions, guitare, basse et une batterie. Les reprises empruntées à différents styles musicaux se mélangent aux compositions dans une ambiance très familiale. Bonne humeur garantie !

Entrée gratuite, bar et restauration sur place (au profit du CCAS).

Culture

THÉÂTRE D'ANTAN

Du samedi 13 avril au dimanche 26 mai, l'Asphan vibrera au bruit des 3 coups de théâtre et du lever de rideau.

Le trio « Les Léri'sons » : COLLINEAU, VIAUD et GAUTHIER

En relation avec l'association Mémoires de Vay (qui propose également une exposition à la Chapelle Saint-Germain sur ce thème), l'Asphan organise une exposition sur le théâtre à Nozay de 1900 à 1965, époque de l'arrêt définitif des représentations. Les troupes de la société lyrique de la Fauvette, du Patronage, des jeunes amateurs des opérettes de Jane MIGNERAT ou encore le trio « Les Léri'sons » seront en représentation à travers des photos, des témoignages et des objets. Le théâtre des 6 autres communes du territoire, dont certaines possèdent encore des troupes très dynamiques, sera également évoqué.

À savoir : le bureau de l'Asphan est désormais ouvert tous les mardis et mercredis de 14h à 17h.

25 rue du Vieux Bourg
02 40 79 34 29
asphanozay@gmail.com
https://www.asphan.fr/

BIENVENUE À NOZAY

Chaque année, la municipalité organise une cérémonie pour accueillir les personnes nouvellement installées sur la commune.

Nous vous donnons rendez-vous samedi 13 avril à 11h à la salle du Conseil municipal, au rez-de-chaussée de la mairie, pour un moment convivial afin de faire connaissance et de découvrir la commune.

Vous venez d'arriver à Nozay ?

Si vous êtes concerné et que vous n'avez pas reçu d'invitation un mois avant la cérémonie, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du service communication :

02 40 79 79 72
com@nozay44.fr

Vie associative

REPRÉSENTATION DE DANSE

L'école de danse Elan Nozéen vous donne rendez-vous à la Salle Cap Nort à Nort-Sur-Erdre pour 3 représentations :

- Vendredi 17 mai à 20h30
- Samedi 18 mai à 14h30 et à 20h

Vous pourrez découvrir des chorégraphies interprétées par les 260 élèves de 4 ans et plus ainsi que des scénettes jouées par 12 petits comédiens de la section Théâtre, nouvellement lancée au sein de l'association.

07 52 02 13 61
elannozeen@outlook.fr

Agenda

QUE FAIRE À NOZAY ?

Mardi 5 mars
20h | L'égalité homme-femme n'est pas un jeu (dans le cadre de la Journée Internationale des Droits des Femmes), Habitat jeunes l'Odyssée

Mardi 12 mars
20h | À vos arguments, prêts, débattez (dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes), Habitat jeunes l'Odyssée

Mercredi 13 mars
15h | Après-midi retrogaming, Médiathèque Tournepage

Jeudi 14 mars
12h15 | Récré du jeudi, salle Jouvence

Samedi 16 mars
10h | Matinée jeux de construction, Médiathèque Tournepage
20h | Printemps de la musique, salle des Étangs

Dimanche 24 mars
14h30 | Thé dansant de la Belle Époque, salle des Étangs

Mercredi 27 mars
16h | L'heure des contes, Médiathèque Tournepage

Samedi 30 mars
À partir de 11h | Chasse aux oeufs, jardin public

Jeudi 4 avril
12h15 | Récré du jeudi, salle Jouvence

Samedi 6 avril
10h | Assemblée générale de l'Asphan, 25 rue du Vieux Bourg
19h30 | Repas du NOS Basket, salle des Étangs

Mercredi 10 avril
15h | Après-midi retrogaming, Médiathèque Tournepage

Samedi 13 avril
11h | Cérémonie des nouveaux arrivants, salle du Conseil municipal, rez-de-chaussée Mairie
De 17h à 22h30 | Gala de gym, complexe sportif de La Sablière

Dimanche 14 avril
À partir de 10h | Duathlon - Championnat régional, Comité des Courses Cyclistes de la Ville-au-Chef, départ aux Étangs de loisirs
De 14h à 17h30 | Gala de gym, complexe sportif de La Sablière

Jeudi 18 avril
À partir de 8h | L'association Habitat Jeunes l'Odyssée fête ses 20 ans, Habitat Jeunes l'Odyssée

Samedi 20 avril
De 8h à 19h | 11e édition Challenge U Tournoi Régional U11/U13, NOS Football, stade municipal

Mardi 23 avril
18h | Soirée jeux avec LaMano, Médiathèque Tournepage

Mercredi 24 avril
14h30 | Escape Game à la piscine, Les Bassins de la Chesnaie

Samedi 27 avril
De 10h à 17h | Cars and Beer, rassemblement automobile organisé par la Brasserie Lorc'h et le Museo Vivo de Nantes, Pôle des Carriers

30.12.2023

REMISE DES PRIX "MA LETTRE AU PÈRE NOËL"

Une centaine de lettres a été déposée pour le Père Noël place Christian de Grandmaison. Ce dernier s'est fait une joie de répondre à tous les enfants et de les inviter à se retrouver pour découvrir les plus belles lettres reçues.

La librairie La Bulle a offert un livre aux 8 gagnants du concours. La municipalité remercie chaleureusement Sophie pour sa générosité.

05.01.2024

CÉRÉMONIE DES VOEUX

C'est avec grand plaisir que la municipalité a présenté ses vœux pour 2024.

Les discours ont ensuite laissé place à un moment convivial entre habitants, élus municipaux et agents communaux, autour du vin d'honneur.

Merci à toutes et tous pour votre présence !

NOZAY
Une volonté pour l'avenir

CHASSE AUX ŒUFS

AU JARDIN PUBLIC

Pour les enfants nozéens de 2 à 8 ans
accompagnés d'un adulte

Samedi
30 MARS
à partir de 11h

Inscription avant le 23 mars :
com@nozay44.fr - 02 40 79 79 72

Plur'elec

Electrifie vos projets

Rénovation - Neuf - Dépannage
Mise aux normes
Borne de recharge VE et Green'UP
Climatisation
Chauffage électrique
VMC

32 Route de Nantes
44170 Nozay
06 74 81 94 90
plurelec.contact@gmail.com
www.plurelec.fr

SARL Esnault-Virey

Maçonnerie traditionnelle
Taille de pierre

06.50.21.76.29
esnault.virey@gmail.com
44170 Nozay

sonance
AUDITION
Bien Entendre, c'est mieux Comprendre

Alexis PINEL
Audioprothésiste D.E
D.U Audiophonologie de l'Enfant

18 place de l'Église
44170 NOZAY

02.40.51.70.16
nozay@sonance-audition.fr
www.sonance-audition.fr

RÉSEAU D'AUDIOPROTHÉSISTES INDÉPENDANTS

AMBULANCES

POMPES FUNÈBRES
TAXI VSL

ABM AMBULANCES

02 40 79 53 97
Siège Social : 1 route du Vieux-Bourg - 44170 NOZAY
E-mail : ambulance.abm@free.fr

iSP Conseil
INFORMATIQUE
POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

5 RUE ALEXANDRE JENVRET 44170 NOZAY

RÉPARATEUR LABELLISÉ
LABEL QUALI RÉPAR

02 40 51 46 24 - commerce@isp-conseil.fr
www.isp-conseil.fr

GAULTHIER Aménagement

- Aménagement de combles
- Cloisons sèches
- Isolation intérieure / extérieure
- Menuiserie intérieure et extérieure
- Agrandissement ossature bois
- Bardage

RGE QUALIBAT

02 40 79 68 46
gaulthier@orange.fr
06 66 65 97 59

Traitement et filtration de l'eau

Dépannage
Installation
Salle de bain
Petits travaux

Plomberie Et Petits Services

07 60 94 09 96

Anthony GRELET El Boissais - 44170 NOZAY
plomberie.peps@gmail.com
www.plomberiepeps.com

R TECHNIC

Installation - Mise en service - Entretien
Pompe à chaleur - Climatisation

Cédric Reneaume
Gérant

07 83 02 86 44
cedric.reneaume44@gmail.com
Nozay

LE TRI + FACILE
MAGAZINE
BAC DE TRI

Vous êtes artisan, commerçant ou gérez une entreprise dont le siège social est situé à Nozay et souhaitez promouvoir votre activité ? Contactez le service communication : 02 40 79 79 91 - com@nozay44.fr